

## **Critères de sélection TFJV 2025**

**1) Objectif :** La sélection de l'équipe de Bretagne sera établie sur un principe de performance dans l'objectif de constituer une équipe sportivement la plus performante possible tout en portant haut les valeurs du comité régional.

**2) Catégories :** Chaque catégorie (U13, U15 et U17) sera composé de 8 pilotes. 6 garçons et 2 filles voire 5 garçons et 3 filles.

### **3) Critères :**

a) U13 et U15 : les 4 premiers garçons et la première fille du classement général TRJV

b) U17 : Création d'un classement général sur les manches des TRJV 2 (Dingé), TRJV 5 (Liffré), TRJV 7(Jugon) avec suppression de la moins bonne performance trial et xc pour ce classement général « bis »

*Le choix de ces manches est justifié par le fait que des manches de coupe de Bretagne, de France ou CIRO ont lieu en même temps que les autres manches de TRJV*

Sélection des 3 premiers U17G de ce classement général des 3 manches ainsi que de la première U17F.

+ Sélection du vainqueur TRJV U17G et U17F des 7 manches

c) Les autres qualifiés pour compléter chaque liste jusque 8 seront sélectionnés en concertation par la CRVTT, l'ETR et les membres du staff TFJV.

**4) Important :** La Commission Régionale VTT (CRVTT), l'Équipe Technique Régionale (ETR) et le Manager Technique Territorial (MTT) se réserve le droit de révoquer la sélection d'un pilote qui ne répondrait pas aux critères et à l'objectif de sélection énoncés ci-dessus.

De plus, deux stages de préparation au TFJV seront planifiés ultérieurement. L'un à mi-saison suite à une pré-sélection TFJV et un deuxième avec la sélection TFJV après la finale TRJV.